

5- Respecter les intervalles de prises

pour optimiser votre traitement, surtout pour les formes à libération prolongée (Skénan LP, Oxycodone LP, Contramal LP...) qui doivent être prises toutes les 12 heures (ex : 8 H et 20 H).



6- Certains antalgiques peuvent provoquer des effets indésirables :

Anti-inflammatoires

Troubles digestifs (la prise de l'anti-inflammatoire au milieu du repas limite ces troubles)



Tramadol

Vomissements, vertiges

Morphine

Constipation.

En cas de survenue d'effets indésirables, prévenez votre médecin car il pourra vous soulager.

7- Repérer le paracétamol caché

De nombreux médicaments contiennent du paracétamol : Dafalgan, Efferalgan, Doliprane mais aussi Lamaline, Klipal, Ixprim...



Pour ne pas atteindre les doses toxiques de paracétamol (3 à 4 g par jour maximum), vérifier la composition des médicaments que vous prenez.



H.I.A. LEGUEST



27 avenue de Plantières
57 077 METZ Cedex 03
Téléphone : 03.87.56.46.46
Télécopie : 03.87.74.69.95
messagerie : secretariat.chefferie@hia-legouest.fr



H.I.A. Legouest

BIEN UTILISER LES ANTALGIQUES





Bien utiliser les antalgiques (les médicaments contre la douleur)



1- Respecter scrupuleusement la prescription médicale



et veiller à ne pas dépasser les doses prescrites.

ne pas prendre l'initiative d'augmenter seul les doses.

2- Si le traitement ne soulage pas la douleur,



3- Ne pas attendre que la douleur s'installe

pour prendre vos antalgiques.



4- Respecter les délais d'action des antalgiques

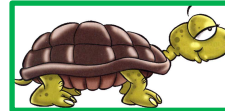
Certains antalgiques se présentent sous deux formes :

- **Une forme active rapidement**



(délai d'action de l'ordre de 30 minutes à 1 heure) appelée aussi « **interdose** ».

- **Une forme retard** (appelée aussi **forme à libération prolongée** ou LP) qui agit plus lentement (délai d'action qui peut atteindre 4 heures) mais efficace plus longtemps (pendant 12 heures, par exemple)



- Le Tramadol (CONTRAMAL ou TOPALGIC) et certains morphiniques par voie orale se présentent sous ces deux formes.



- En cas de prise d'un médicament à libération prolongée (ex : Topalgic LP 100mg) et persistance de la douleur, ne pas prendre une 2^{ème} dose de ce même médicament.

En revanche, il est possible (si la prescription le prévoit) de prendre une interdose à action rapide.

(ex : Tramadol 50mg gélule).